

HISTOIRE LE SIECLE DES PLATTER

1499/1628 / Emmanuel Le Roy Ladurie

Tome I Le mendiant et le professeur/ Fayard ed/ Paris 1995/ 527 pages

Tome II Le voyage de Thomas Platter 1595/1599/ Fayard ed/Paris 2000/ 701 pages/cartes, illustr, index//

Emmanuel Le Roy Ladurie a publié jusqu'ici, deux volumes consacrés à une famille de Bâle, les PLATTER véritable dynastie, qui couvre plus d'un siècle (1499/1628) ; nous citerons dans le présent article l'ancêtre Thomas (senior), son fils d'un premier lit, Félix puis le second fils, Thomas (junior). Les deux fils de Thomas, demi-frères ayant 38 ans de différence seront tous deux étudiants en médecine à Montpellier avant de poursuivre une éclatante carrière médicale et universitaire dans leur ville natale (Bâle).

Nous aurons la bonne fortune d'avoir connaissance de leurs journaux de voyage, complétés par des indications détaillées sur la période où, chacun à son tour, à l'époque, ils étaient étudiants à la Faculté de Médecine de Montpellier. Là, ils ont rencontré plusieurs familles marranes, et (surtout Thomas junior) ils ont pu au cours de voyages dans le Comtat, observer les Juifs sujets du Pape : c'est ainsi que les Platter trouvent place dans notre Revue.

En France, à Montpellier, les documents des Platter étaient connus ; la REVUE DES ETUDES JUIVES en a signalé l'intérêt, en 1892, de sorte que depuis que les récits des Platter ont été traduits, publiés, parfois commentés, il s'est écoulé maintenant plus de cent ans. Ils sont rédigés en vieil allemand tel qu'on le parlait à Bâle au XVI^{ème} siècle. Emmanuel le Roy Ladurie et F. D. Liechtenhan nous procurent dans ces deux volumes une traduction en français moderne ; la lecture est accompagnée d'abondantes notes, de cartes, index, bibliographie, ce qui rend accessible au public cultivé ces étonnants documents. Nous avons extrait quelques citations relatives à nos ancêtres du Comtat qu'on trouvera imprimées avec l'autorisation d'Emmanuel le Roy Ladurie, qui voudra bien trouver ici l'expression de nos vifs remerciements.

**

*

Nous allons d'abord traverser le XVI^{ème} siècle dans une Suisse à peine à l'abri des guerres, mais où les controverses religieuses font rage, alors que s'épanouit en Europe ce qu'on convient d'appeler la Renaissance, et, bientôt, la Réforme. La ville de Bâle est alors le centre d'une intense activité intellectuelle, stimulée plus tard par

la pratique de l'imprimerie, où l'étude des langues anciennes est en faveur, mais aussi l'étude des sciences, entre autres la science médicale. Les périls de la guerre semblent être réservés aux mercenaires qui s'expatrient pour servir les armées du Roi ou de l'Empereur. Mais il est un fléau meurtrier qui frappe dans les demeures, hommes, femmes, enfants, et qu'on rencontre partout, c'est la peste. La famille Platter ne sera pas épargnée ; les hommes dont le destin nous est conté sont, au sens propre du terme, des survivants, et la mort va vite frapper les très nombreux enfants de Platter (senior) au cours de ses deux mariages ; l'histoire familiale va finalement se trouver réduite à celle du père et de ses deux fils, eux mêmes demi-frères, et cela sera suffisant pour franchir un siècle. La lecture des deux volumes passés en revue ici, donne l'impression que nous sommes en présence de patriarches dont la longue vie ferait penser aux Burgraves de Victor Hugo. Il n'en est rien lorsqu'on regarde de plus près la chronologie :

L'ancêtre Thomas PLATTER (marié deux fois) a vécu, il est vrai, 83 ans : 1499-1582 ; il sera désigné sous le nom de Thomas senior.

Son fils aîné, Félix (1536/1614) aura vécu 78 ans et il n'aura pas d'enfants. Enfin le benjamin, fils du second mariage, Thomas junior (1574/1628) ne dépassera qu'à peine le demi siècle.

Fallait-il nous limiter à parler de Thomas Junior, celui qui a consacré le plus de temps à l'étude des moeurs et coutumes des juifs du Comtat ? Une brève esquisse du parcours accompli par le père et le frère aîné, permettra de mieux situer les circonstances de la rencontre avec nos ancêtres, qui nous intéresse en premier lieu. Car, à près de quarante ans de distance, chacun des frères va éprouver une véritable fascination envers notre religion, qu'il s'agisse de la pratique publique à Avignon et Carpentras, ou de la fidélité clandestine et pleine de périls maintenue par les marranes.

**

*

Thomas senior est né dans un village reculé des montagnes suisses à l'Est de Sion, proches du Tessin comme du haut Valais ; la source du Rhône est voisine. Il semble que Thomas ait perdu son père de bonne heure, de la peste déjà. On peut faire remonter un peu plus haut la connaissance de ses origines, qui furent bourgeoises du côté paternel. Sa mère, était par contre une paysanne qui ne s'est guère occupée de ce fils trop différent de ses frères.

Las de garder les chèvres dans l'alpage, Thomas vagabonde, alors qu'il a environ 12 ans. Au village, des parentes s'occupaient un peu de lui ; un prêtre se serait intéressé à ce garçon pour sa vive intelligence, mais voici qu'il s'en va au loin, mendiant de ville en ville, de ferme en ferme, parfois volant une oie au passage ; il aura ainsi parcouru non seulement la Suisse du Sud au Nord, mais aussi l'Allemagne, peut être la Pologne et la Hongrie, de sorte qu'il lui faudra atteindre l'âge de 16 ans pour enfin apprendre à lire au cours d'un séjour en Alsace, à Selestat. De temps à autre il revenait au village natal ; on croyait qu'il se ferait prêtre. Mais il repart. Agé de 22 ans, il trouve à Zurich un maître auprès duquel il apprend à écrire. Ensuite, le petit mendiant vagabond absorbe tout un savoir, avec

une rapidité stupéfiante, en même temps qu'il subit une crise religieuse. C'est l'époque où Zwingli, dans ses sermons attaque le dogme et la hiérarchie catholiques. Lecteur assidu de l'Ancien Testament, Thomas opte pour la réforme. Il entreprend l'étude du latin, du grec, de l'hébreu. En 1529 il épouse à Zurich Anna, la servante de son professeur. Elle, sa vie durant, ne saura ni lire ni écrire.

Accompagné de sa femme il devient domestique d'un médecin de Zurich qui meurt bientôt de la peste. La science médicale le passionne ; il aurait dérobé le carnet de pratique de son maître mourant. Thomas sans pouvoir l'exercer, gardera toujours la nostalgie de la médecine, et ses deux fils seront successivement Doyen de la Faculté de Médecine de Bâle. Lorsque Thomas senior s'installe dans cette ville (1531), il sait assez d'hébreu pour l'enseigner à son tour ; il sort définitivement de la misère ; il sera enseignant, puis fabriquant de cordes, enfin imprimeur.

Dix ans plus tard il pourra assouvir une de ses passions en acquérant des maisons en ville et des terrains ou des vignes dans la campagne voisine ; il s'endettera, ce qui lui vaudra souvent des poursuites en justice. Mais la période du milieu du XVI^{ème} siècle connaît une inflation favorable aux débiteurs. Mentionnons un détail qui a son importance : pour améliorer ses ressources, il prendra des étudiants en pension dans sa grande demeure. En une pratique qui a subsisté de nos jours, l'étudiant à la veille de rentrer dans sa famille donnait le mot à un parent ou une connaissance ; c'est ainsi qu'agissaient chez les Platter des étudiants en médecine originaires de Montpellier.

Anna et Thomas eurent d'abord trois filles que la peste frappa dans leur jeune âge. Enfin en 1536 vint un garçon, Félix qui bénéficia d'une bonne éducation au collège et auprès des pensionnaires étudiants qui lui apprirent le latin ; ensuite comme son père, et comme tout homme cultivé de son époque, il pratiqua le grec et l'hébreu. Félix étudiera la médecine auprès de la Faculté la plus prestigieuse de l'époque, celle de Montpellier. C'est décidé, mais entretenir un garçon de 16 ans coûte cher. Heureusement il y a la pratique des échanges. Emmanuel le Roy Ladurie expose en détail les dispositions croisées qui menageaient à Montpellier une pension pour les jeunes bâlois tandis que des étudiants de Montpellier prenaient pension chez Thomas Platter. Pour cette fois, ce seront les deux fils de Laurent Catalan de Montpellier chez lequel logera Félix.

**

*

Lorsque celui ci arrive à Montpellier en 1554 il n'y a guère plus d'un demi siècle que l'Espagne a expulsé les juifs qui refusaient de se convertir au Christianisme. Les juifs étaient bannis de France également, mais il était beaucoup moins dangereux de se déclarer néo-chrétien et de rester juif en cachette en se tenant loin de l'Inquisition.

La famille Catalan, originaire de la ville Alcolea da Cinca (prov.d'Aragon) s'était installée à Montpellier. Laurent Catalan, le chef de famille était négociant

importateur de poivre. En une démarche typiquement marrane, il épousera Eléonore Birsh issue de marranes établis à Lyon. Ces néo-chrétiens devaient vite faire profession de protestantisme. Toutefois, la fille aînée, Isabelle, épousera un marrane établi à Béziers. Les deux frères d'Isabelle furent donc pensionnaires à Bâle. Gilbert était un "bon à rien" tandis que Jacques (? / 1602) futur camarade de Felix Platter, fit une brillante carrière ; le commerce paternel des épices le conduisit tout naturellement à exercer l'art d'apothicaire. Par la suite, en qualité de Pharmacien Adjoint de l'Université, sa situation deviendra officielle.

Félix, et plus tard Thomas son frère, lui doivent beaucoup. Mais remarquons qu'au delà de la poursuite des études médicales et la recherche de plantes rares dans la campagne, les liens amicaux entre les Catalan et les Platter ont suscité et renforcé l'intérêt porté par ces derniers à l'égard du judaïsme.

"On mangeait casher jusqu'au bout des ongles chez les Catalan", écrit E. le Roy Ladurie. Bien sûr, toute viande de porc était proscrite, mais observait-on l'intégralité des lois alimentaires? En tous cas on ne risquait pas grand chose en observant les commandements de la Thora. Par exemple, lorsque Laurent et Eléonore Catalan eurent un quatrième enfant, un fils appelé Laurent lui aussi ; son père l'a fait baptiser en public et circoncire en secret.

La Faculté de Médecine semble s'être souvenue des anciens temps où elle accueillait comme professeurs les Tibbon, juifs de Lunel. Au XVI^{ème} siècle, quatre générations de Saporta s'illustrèrent comme médecins et Doyens de la Faculté. Les Saporta venaient de Lerrida. L'ancêtre, Louis, avait prodigué ses soins au Roi de France (Charles VII) ; il devait être bon médecin s'il est vrai qu'il mourut à 106 ans. C'est son petit fils, l'ami de Rabelais, le Doyen Antoine Saporta qui vérifia les connaissances de Felix Platter en un examen qui s'est perpétué de nos jours sous le nom de propédeutique.

Les études de Félix Platter à Montpellier s'étendront sur quatre ans (1552-56) pendant lesquels il prit pension chez Laurent Catalan. Les souvenirs de voyage que Félix rédigea ou dicta beaucoup plus tard font évidemment mention de son itinéraire depuis Bâle, et de ses étapes. Celle d'Avignon, à la descente du Rhône ne comporte aucun détail qui puisse nous intéresser ; nous devons attendre Thomas. Mais arrivé à Montpellier, Félix n'eut pas la facilité et les ressources financières dont disposera son frère pour se déplacer. Le père, Thomas senior avait alors de lourdes dettes. Félix dut se contenter de visiter à quelques kilomètres le domaine de Vandargues, propriété de la famille Catalan, qui y produisait du vin et de l'huile d'olive. Nous tenons là une preuve de la bonne situation des marranes qui pouvaient sans risque posséder une vaste propriété foncière. Couronné Docteur en Médecine, Felix se dirigea vers l'Ouest, visita, à Béziers, la soeur de Jacques Catalan qui lui fit connaître une société marrane, et regagna sa ville natale via Toulouse, Bordeaux, Bourges et Paris. A Bâle, il fut à nouveau couronné Docteur en Médecine via de longues cérémonies ; ensuite sa carrière sera exemplaire. A l'âge de 25 ans il est

déjà Doyen de la Faculté, sa réputation de savant anatomiste et de chirurgien est considérable. Marié peu de temps après son retour, il fut privé d'enfants. Il est possible qu'il ait reporté sur son jeune frère Thomas les ambitions qu'il aurait eues pour un fils, bien que les relations entre les deux demi-frères aient été difficiles.

Par contre on a tout lieu de penser que l'amitié envers les membres de la famille Catalan s'est maintenue, de sorte que tout naturellement Thomas junior, 38 ans après son frère, se rendra à Montpellier et prendra pension chez Jacques Catalan. Avec le second volume du SIECLE DES PLATTER (Tome II), nous nous rapprochons du Comtat ; il peut paraître nécessaire de faire connaissance avec l'auteur.

Nous avons déjà situé la place de Thomas junior par rapport à son frère Félix et à leur père Thomas senior. Des deux frères, c'est le plus jeune qui, le premier, a mis au point ses souvenirs de voyage, incitant son frère à l'imiter. Le père avait déjà écrit ou dicté ses propres souvenirs ; il a été réalisé à Bâle une édition intégrale dans leur langue originale de tous ces précieux documents.

E. le Roy Ladurie a soin de nous informer que l'édition française que nous avons sous les yeux ne comporte pas l'intégralité de ce documents (il aurait fallu le double du texte français imprimé). Le tome II sera peut-être suivi d'un tome III, relatif au périple de Thomas junior au nord de l'Europe partant de Paris, mais de toutes façons, chaque lecteur se rendra vite compte qu'il n'a devant lui qu'une partie réduite d'un document énorme ; il reste aux curieux de l'intégralité, de cultiver la pratique du dialecte vieil allemand de Bâle. Bonne chance...

Thomas junior, pendant les quatre ans où'il a été éloigné de sa patrie (1595/1599), a tenu soigneusement son carnet de voyage, puis en 1604/05 il a repris ses notes pour les mettre au net, ajoutant par-ci par-là quelques phrases, précisions et jugements, réparant parfois un oubli. Les souvenirs de voyage de Félix tels qu'ils nous sont parvenus, remontent, eux, à près cinquante ans ; leur intérêt pour l'historien, n'est pas du tout diminué.

Notre point de vue est plus spécial, le récit décrivant la vie de familles marranes à Montpellier, à peine cinquante ans après l'expulsion d'Espagne nous intéresse au premier chef.

Avec Thomas junior, nous rencontrons les descendants de ces familles que Félix nous a fait découvrir. Une situation qui était peut-être rigoureusement clandestine un demi-siècle plus tôt, paraît, à la fin du XVIème siècle, pouvoir être dévoilée sans risque en Languedoc. L'autodafé, encore de rigueur dans l'Espagne voisine, est devenu, à Montpellier, un rituel de carnaval.

Ecoutons Thomas :

“Car ils sont très nombreux, dans ce pays ceux qui descendent des Juifs. Eux (ou leurs ascendants) sont venus de Mauritanie, à travers l’Espagne jusqu’en France. Ils se sont donc établis dans les villes-frontières telles que Montpellier, Béziers, Narbonne, etc. Ils se comportent de même façon que les autres chrétiens. On leur donne pourtant le nom de marranes à cause de leurs origines. Mais ils considèrent cette appellation comme tout à fait infamante, et quand ils peuvent prouver qu’on s’est servi contre eux d’un tel terme injurieux, ils s’arrangent pour faire condamner l’insulteur à une forte amende.

De toute manière à l’occasion pratiquement de chaque carnaval, les plus distingués parmi ces marranes sont pendus en effigie sur les places publiques et dans les ruelles, affublés d’habits de mannequin, bourrés de paille, piqués de lard; les « pendus » en question portent parfois de jolies inscriptions en vers. Le bourreau enlève ensuite ces mannequins et va les déposer à l’Hotel de ville où de tels épouvantails sont stockés en très grand nombre. De nos jours, on utilise au profit des pauvres les habits ainsi entreposés. S’agissant de l’Hôtel de ville, les lois les plus importantes y sont rédigées dans le langage de la Catalogne, ce pays d’où viennent les marranes. Aussi bien le parler du Languedoc n’est-il pas très différent du catalan, ce qui laisse à penser que depuis de longues années, les marranes se sont établis en zone languedocienne. Eh bien, ni les marranes ni leurs enfants ne peuvent être bourgmestres ni conseillers de ville à Montpellier, quoique beaucoup d’entre eux soient des gens fort distingués. Il est vrai qu’on prétend qu’ils conservent encore des cérémonies dans le genre des Juifs. Il y en a aussi quelques uns parmi eux qui ne mangent pas de viande de porc, et qui observent toujours leur sabbat. Ce pour quoi les autres (qui sont pourtant devenus bons chrétiens) doivent en subir les conséquences. Il y a des marranes dans les deux religions, quoique davantage chez les réformés que chez les papistes ».

Maintenant , regardons d’un peu près cet étudiant qui visite toutes les villes et tous les villages de nos régions. Thomas junior est un voyageur modèle, curieux de moeurs, d’histoire, de numismatique, de religion évidemment. En bon géographe, il note les distances parcourues à chaque étape, décrit rivières montagnes et paysages. Passant pour la première fois à Montélimar, il note l’apparition des oliviers. Au voisinage du Pont du Gard, il remarque l’abondance des mûriers, et, en “antiquaire” consciencieux, il s’applique à suivre, tout en haut du pont, le chemin de l’acqueduc en sa partie étroite, bravant, à quatre pattes, le vertige et le mistral très violent ce jour là.

« J’ai jeté un caillou dans le Gardon depuis la voie ainsi canalisée, j’ai compté jusqu’à 40 sans me presser, le temps qu’il attaque l’eau de la rivière ».

Il a eu soin, en voyageur averti, de joindre une esquisse à sa description et de noter la longueur inégale des trois étages du pont, en bas, le pont routier, la plus réduite, puis, suivant la pente de la vallée, les distances s’allongent, la plus importante est celle de l’acqueduc.

**

*

Publier l'intégralité des textes concernant les "Juifs du Pape" dépasserait le cadre de notre Revue. Nos lecteurs le regretteront peut-être ; dans ce cas ils n'auront qu'à se procurer LE SIECLE DES PLATTER ou bien consulter la REVUE DES ETUDES JUIVES XXV 1892 pp 83 où Salomon Kahn a reproduit la totalité du texte (dont nous allons donner des extraits), dans une traduction française un peu différente de la version moderne.

Les notes recueillies par Thomas junior nous intéressent selon deux sujets distincts. D'une part , elles nous procurent des informations prises sur le vif sur la manière dont nos ancêtres comtadins vivaient, s'habillaient, gagnaient leur vie. D'autre part, nous pouvons nous rendre compte du point de vue d'un protestant à la fin du XVIème siècle à l'égard de notre religion, de nos dogmes et de nos cérémonies, avec en particulier une description, par un médecin, d'une circoncision.

Au cours de sa vie d'étudiant qui a duré quatre années, Thomas junior s'est sans cesse déplacé, allant et venant à l'intérieur d'un périmètre qu'on pourrait dessiner en partant d'Orange au Nord, jusqu'à Marseille, puis, vers l'Est dans les plaines du Languedoc et le bord de mer jusqu'à Barcelone. Les subsides de son frère Félix lui en donnaient les moyens, et nous autres, lecteurs, pouvons en profiter largement. Ceux qui voudront suivre Thomas étape par étape, se référeront au Tome II. Si nous nous intéressons particulièrement aux possessions pontificales, nous pouvons suivre les récits détaillés des voyages au cours desquels Thomas visite les villes du Vaucluse, accordant une attention particulière à Carpentras (à sa cathédrale longuement décrite, ce qui est curieux pour un farouche protestant). Avant d'arriver dans la grande ville, il n'oubliera pas de compléter ses observations sur le climat et les plantes d'altitude en accomplissant un pèlerinage Petrarquisant à la Fontaine de *Vauchuse* où les truites grouillent (les temps ont bien changé) en haut du Mont Ventoux où il y a encore de la neige.

En montant avec ses compagnons, ils dépassent des pèlerins:

« Nous nous sommes abstenus, bien sûr, de leur faire savoir, à ces gens que nous étions allés là-haut non pas pour pèleriner mais pour collecter des herbes et des plantes rares voire exotiques; nous en avons trouvé effectivement en grand nombre sur cette montagne. Et j'ai envoyé à Bâle tous les échantillons de celles que j'ai pu recueillir... »

Ses premiers séjours à Villeneuve et à Avignon conduisent Thomas à décrire avec minutie la situation singulière de cette ville pontificale, son Palais, ses très nombreuses églises, ses couvents. La présence de cinq cent juifs est évidemment mentionnée, mais en passant.

Mais, en 1596 il fera connaissance avec les juifs d'Avignon.

**

*

Après le repas de midi, nous sommes allés dans la rue aux Juifs : on peut la fermer, le cas échéant, à ses deux extrémités. Les Juifs résident tous dans cette zone, au nombre d'environ cinq cents âmes, en toute époque. Ils font toute espèce de commerce de vêtements, de bijoux, de draperie, d'armures, d'armes, de toilerie et de literie, du genre draps, couvertures, etc. en un mot, tout ce qui se rapporte au corps humain et surtout à l'habillement d'icelui. Donc, tous ces articles, en grande quantité, on les trouve ou on les porte chez les Juifs, selon le cas, pour acheter, pour échanger. Si une denrée vestimentaire leur manque, ils ont un tel crédit auprès des autres marchands que ceux-ci la leur fournissent tout de suite, secrètement. Les fournisseurs sont aussitôt payés par le marchand juif au prorata de ce dont il a besoin, et il leur restitue le reste, car les Juifs d'Avignon connaissent fort exactement le prix et la valeur des choses. Par ailleurs, on leur interdit d'acheter quelque bien immeuble que ce soit, hors de leur territoire propre, qu'il s'agisse d'une maison, d'un jardin, d'un champ ou d'une prairie, et cela aussi bien à l'extérieur de la ville qu'à l'intérieur de celle-ci. Ils ne peuvent pas non plus exercer d'autres métiers que ceux que je viens d'indiquer, si ce n'est le change monétaire et bancaire. Ils donnent aux gens un bon prix de leurs vieux vêtements, à raison, de leur part, d'une estimation très favorable au vendeur. Au point que celui-ci n'aurait jamais osé en demander tant d'argent. Mais, *vice versa*, ils vendent à prix très élevé les marchandises d'occasion qu'ils vous refilent, après cette grosse prise de bénéfice. C'est comme s'ils avaient eu pour rien les vieilles guenilles qu'ils vous ont achetées. Ils n'ont plus alors qu'à raccommodez celles-ci, à les apprêter, car, outre leur commerce propre, la plupart d'entre eux pratiquent aussi le métier de tailleur ; ils vendent ensuite le vieux pour du neuf. Car leurs boutiques sont situées au rez-de-chaussée des maisons et, en ce qui concerne la lumière naturelle du jour, elles en reçoivent seulement par le toit, en faible quantité ; il y fait donc si sombre qu'on ne peut pas correctement juger de leur marchandise. Et puis, quand on sort celles-ci sur la rue, on est une fois de plus en pleine obscurité car les maisons sont hautes, étroites et serrées les unes contre les autres, de sorte qu'il est difficile, au total, de passer par leurs mains sans se faire filouter. Cependant, il arrive de temps à autre qu'on puisse faire un bon achat chez eux, car ces commerçants du quartier juif conservent souvent dans leurs boutiques des objets trouvés qui n'ont pas de propriétaire connu, ou bien des articles mis en gages auprès d'eux, moyennant un prêt de quelques sous effectué à l'intention du déposant, si bien que par la suite le prêteur sur gages peut vous céder ces objets à bon marché.

Les femmes sont presque toutes couturières. Elles vendent ou échangent, selon le cas, de la toile de lin, des collerettes, des bonnets, des mouchoirs, des chemises, le tout joliment brodé ou cousu. Elles ont coutume d'exposer pour la vente le dessous du panier comme si c'était la première qualité. Sur toute chose, elles ont tendance à

surfaire les prix de vente. Si l'on offre la moitié ou moins du prix demandé par elles, on l'a acquis. Et puis c'est seulement quand le client a acheté de la mauvaise marchandise, qu'elles lui en montrent ensuite de la plus belle. On ne peut quand même pas la laisser derrière soi ! De temps à autre, elles acceptent cependant de reprendre au client une marchandise qu'il leur a achetée, pour lui en céder une autre à la place, sous forme d'échange, mais c'est toujours à son détriment à lui.

Les Juifs et leurs femmes courent sans cesse en ville de-ci, de-là [hors de leur zone de résidence spécifique]. Ils vont d'une auberge à l'autre. Ils proposent aux étrangers de passage des manteaux, des vêtements, des toileries de lin, des cols, etc.; et puis ils échangent, ils vendent au gré du client. Le problème, dans tout cela, c'est qu'ils doivent verser au pape un gros impôt sur les gains qu'ils réalisent lors de ces déplacements ambulatoires. Mais, qui plus est, ils versent une certaine partie du produit monétaire de leurs ventes et de leurs échanges, bref une partie des francs qu'ils ont gagnés, au profit des aubergistes dans les maisons ou hôtelleries desquels ils ont pu effectuer des affaires de ce genre. Voilà pourquoi on peut toujours acheter à meilleur marché dans les ruelles du quartier réservé aux Juifs plutôt que dans les auberges où ils se rendent ainsi hors de leur territoire propre. Seulement cela devient très pénible, car ils s'arrachent presque le client quand il vient dans leurs ruelles. Chacun veut l'attirer dans sa boutique et il y fait tellement sombre ! Les hommes juifs et leurs garçons doivent tous porter un haut chapeau jaune, ou un bonnet jaune. De leur côté, les femmes et les filles ont un couvre-chef en forme de coiffure bizarre. Il comporte un anneau de bois en altitude, sur lequel est déployée une espèce de tissu ou de fichu, et puis tout en haut est fixé un ruban de soie jaune, le tout pour qu'on puisse les distinguer des chrétiens comme des chrétiennes. J'ai aussi échangé ma tenue vestimentaire chez l'un de ces marchands juifs, car elle était différente, en sa façon, des costumes que l'on porte dans les pays de Languedoc et Comtat.

J'ai complété cet échange par une gratification en argent, à destination du vendeur. Ensuite, les Juifs m'ont conduit dans leur temple : il est à moitié souterrain, comme une cave. La lumière du jour y tombe de l'étage supérieur par une espèce de grille ou de caillebotis en fer. Dans ce réduit d'en bas, un rabbin aveugle prêche à l'intention des femmes en langue hébraïque, laquelle est pourtant assez corrompue, me semble-t-il, puisque aussi bien elles parlent un dialecte plutôt particulier ; quelques mots d'origine languedocienne y sont mêlés à l'hébreu proprement dit. En revanche, dans la salle de l'étage immédiatement supérieur, on fait la lecture aux hommes. On leur lit les textes des prophètes en bon langage hébreu ; la pièce est éclairée au grand jour. Il y a là un emplacement qu'ils appellent le lieu saint. Il est entouré par une enceinte grillagée. Le grand rabbin seul a le droit d'y pénétrer. A l'intérieur de cette enceinte était suspendu, lors de mon passage, un lustre sur lequel étaient disposées une centaine d'ampoules ou de lampes remplies d'huile ; elles sont toutes allumées par leurs soins à l'occasion des fêtes juives. Il y a aussi une tribune, par-dessus, où l'on porte et dépose ces objets sacrés. Tout ça je l'ai vu, et j'ai encore

observé beaucoup d'autres coutumes. Je décrirai ces choses en leur temps, telles que je les ai également observées lors d'une visite ultérieure; lors de mon premier séjour, en effet, je n'ai pas pu m'attarder longtemps près de ces gens, car je devais faire des préparatifs pour mon départ.

En quittant la rue aux Juifs, nous nous sommes rendus près du pont, au sortir des portes du rempart.

A propos du Comtat Venaissin

On l'appelle en français comté de Venisse, ou Venissy, ou de Venaissin, bref Comté ou Comtat Venaissin³²⁷; en langue latine, *Venuxinus comitatus*. Au temps des Romains, c'était la «Narbonnaise seconde», *Narbonensis secunda*. Ce Comtat, outre l'archevêché d'Avignon, se compose également de trois évêchés: Carpentras, Cavaillon et Vaison³²⁸; *et puis encore pas mal d'endroits qui se situent dans le même espace juridique, tels que L'Isle-sur-Sorgue, Carpentras encore et Valréas*³²⁹. Ce Comtat, c'est le plus beau petit pays, le plus fertile qu'on puisse trouver dans le monde! Il est doté de nombreuses et modestes bourgades, ou de villages ceints par des remparts. Il est arrosé par la Sorgue et par tout un chevelu de modestes cours d'eau.

Ce sera seulement à la fin de son cursus universitaire que Thomas séjournera deux mois entiers à Avignon (Octobre/Décembre 1598) et qu'il étudiera en détail la Communauté de nos s qui pratiquaient ouvertement leur religion et observaient leurs coutumes juives. Accordons des louanges au voyageur, qui s'emploie à recueillir les meilleures informations et à décrire les cérémonies dont il est témoin avec le même zèle qu'il emploiera d'autre part pour décrire le Carnaval et le théâtre avignonnais.

Une école juive, *synagoga judaica*, fonctionne par ailleurs en Avignon. Il se trouve d'autre part qu'environ cinq cents Juifs résident dans une rue spécialisée de cette ville. J'en ai déjà parlé ci-dessus. Je les ai vus souvent, ces Juifs, qui pratiquaient leurs coutumes bizarres, dans leur temple et en dehors d'icelui. J'en ai fréquemment parlé avec eux. Il faut dire que, presque tous les jours, ils venaient à plusieurs dans notre logis et ils y apportaient des marchandises à vendre. C'est pourquoi je veux maintenant décrire ces usages de leur communauté, et cela d'une façon un peu plus circonstanciée que je ne l'ai fait jusqu'à présent.

**

*

Pendant toute l'époque de mon séjour en Avignon, j'ai observé *de visu*, chez les Juifs, ce que je viens de décrire, pour une part et, pour une autre part, ils me l'ont dit de vive voix, ou je l'ai lu dans leurs livres; car ils venaient souvent dans notre auberge afin de vendre aux deux frères Lasser von Lasseregg toute sorte de

marchandises belles et précieuses ; ou bien ils se bornaient à montrer ces marchandises, car les deux frères leur achetaient peu. Cela n'empêchait point les Juifs de venir nous voir presque tous les jours. D'une façon plus générale, ils sont puissamment protégés par les autorités pontificales d'Avignon ; celles-ci veillent à leur éviter toute malveillance dommageable, car ils sont tenus de payer de gros impôts qui sont très profitables au pape.

À propos de plusieurs lois et coutumes des Juifs

Et d'abord, ce qui frappe dans le temple des Juifs, c'est l'application et le zèle qu'ils apportent au service divin; mais la rationalité chez eux fait défaut. Leur foi tient en treize articles qui élucident les particularités du Tout-Puissant : à savoir qu'Il est le Créateur... de toutes les créatures; qu'Il est unique; qu'Il n'a pas de caractéristiques corporelles; qu'Il est éternel; qu'on doit L'adorer, Lui et Lui seul; que, parmi tout le genre humain, Il a sélectionné selon Son bon plaisir un peuple, celui des prophètes; que, de tous ces prophètes ; c'est Moïse qui fut le plus éminent; que la loi de Moïse est sortie tout droit de la bouche de Dieu, loi qu'on trouve aujourd'hui encore parmi ces Juifs; que cette loi doit demeurer pour l'éternité sans être modifiée ; *item* que Dieu a pleine compréhension de toutes les oeuvres et pensées des hommes ; que Dieu récompensera ceux qui observent Ses commandements et qu'Il punira ceux qui ne respectent pas les interdictions qu'Il a promulguées ; que le Messie est encore à venir; *item*, treizième et dernier article, qu'il y aura une résurrection des morts, quand cela plaira à Dieu.

En tout état de cause, les rabbins très sages ont divisé l'entière loi de Moïse en 613 articles, tout en faisant la distinction parmi ces articles entre ce qui est prescrit et ce qui est interdit. Les prescriptions, du fait de ces rabbins, sont au nombre de 248, c'est-à-dire aussi nombreuses que l'homme a de membres à son corps. Quant aux interdits, on en compte 365, autant que de jours dans l'année, ou encore autant que de veines dans le corps humain :

De la circoncision des Juifs

Je suis resté deux mois en Avignon. J'ai donc vu circoncire deux petits garçons dans leur temple. Les choses se passent de la manière suivante, comme j'ai pu le constater pour une part *de visu*, également par ouï-dire, enfin du fait de mes lectures.

Le «circonciseur» doit être juif, de sexe masculin et non pas féminin ; il doit aussi être bien entraîné pour cette opération. Lors de la première circoncision à laquelle j'ai assisté, l'opérateur n'était autre que le père du bébé. Cet homme avait des ongles longs et taillés en pointe, aux deux pouces. Le couteau était de fer ou d'acier bien aiguisé; cette lame était fixée dans un manchon de cuivre jaune. Cela ressemblait à un rasoir de barbier, mais pas si gros. Le bébé avait été baigné avant la

circoncision, lavé bien propre, et enveloppé dans ses langes, le tout pour qu'il soit très net au moment de la circoncision; sinon, il serait impossible de prier pour lui et sur lui. Et si cet enfant se salit derechef, le circonciseur doit attendre avant de faire la prière jusqu'à ce qu'enfin on ait nettoyé ce petit être. Donc, la cérémonie eut lieu quand l'enfant était âgé de huit jours, le matin, et à jeûn pour que cela saigne le moins possible. Ce matin-là, on avait tout préparé de très bonne heure. D'abord, on a disposé près de l'arche sainte deux sièges ornés de beaux tapis de soie et de coussins de velours: c'est dans cette arche que se trouve en effet le livre de la Loi; et dans le temps on y conservait aussi les coffrets de l'Alliance [divine], car c'est un emplacement sacré.

Vient tout aussitôt le parrain: il s'installe sur l'une des chaises; et, de même, le circonciseur auprès de lui. Suivent également d'autres Juifs. L'un d'entre eux lance un appel à haute voix pour qu'on apporte tous les objets utilisés lors de la circoncision. Du coup, plusieurs jeunes garçons accourent: l'un tient un grand flambeau, qui comporte douze petites bougies de cire, symboles des douze tribus d'Israël; deux autres ont une chopine en main, qui contient du vin rouge; un quatrième tient en main le couteau de circoncision; le cinquième est muni d'une petite écuelle avec du sable dedans; le dernier enfin apporte un petit pot où se trouve de l'huile d'olive; il dispose également de petites pièces de tissu très propres, douces et fines, qu'on appliquera ensuite sur la blessure du bébé. Tous ces garçons se sont avancés au plus près en se mettant juste à côté du circonciseur et en l'entourant de toute part; leur but, en l'occurrence, est de voir d'autant mieux le spectacle et de s'en instruire. Les offices que remplissent ainsi les jeunes garçons dans cette affaire doivent être achetés par eux ou pour eux à prix d'argent, tout comme d'autres fonctions religieuses qui s'accomplissent également dans le temple des Juifs, et qui font l'objet elles aussi d'acquisition à titre onéreux et avec des offrandes. Tout ceci est public.

Pour conclure, le circonciseur va donner à tous les jeunes garçons une gorgée à boire: ils la prélèvent, chacun son tour, dans le gobelet consacré; puis ils rentrent chez eux en compagnie du petit bébé juif et ils le déposent dans les bras de sa maman; c'est ainsi que prend fin la circoncision.

Supposons maintenant qu'il s'agisse d'un enfant malade: dès lors, on attendra qu'il soit guéri pour le circoncire. Quant aux garçonnetts qui sont morts, on les circoncit dans le cimetière, au bord de la tombe; on ne fait pas de prière à leur intention, en cette circonstance. Mais on leur érige une stèle commémorative, afin que les gens prient pour eux. Pour en revenir aux festivités de tout à l'heure, disons qu'à la sortie de la synagogue on revient chez soi; là, un délicieux festin a été préparé: le nombre des convives est, au minimum, d'une dizaine d'hommes, avec en plus un ou deux rabbins; ils prononcent des sermons et de longues prières par dessus la table auxquels les invités prêtent fort peu d'attention.

Quand il s'agit d'une petite fille, les choses se passent de la façon suivante: lorsque la fillette est âgée de six semaines, plusieurs jeunes filles se groupent autour du

berceau dans lequel gît l'enfant ; elles sont habillées de beaux tissus et de ceintures d'argent très ornementales. Elles soulèvent le bébé en même temps que le berceau à plusieurs reprises, et elles donnent un nom à cette fillette. La jeune fille qui est placée à la tête du berceau (et de l'enfant) se trouve être la marraine. Et dans ce cas également, il y aura ensuite un bon repas.

Des bains des femmes

On m'a montré aussi en contrebas de leur temple, et sur le côté, plusieurs baquets qui peuvent contenir de l'eau et dans lesquels les femmes doivent souvent se purifier. Et cela de telle manière qu'elles se trempent entièrement dans l'eau, et même qu'aucun de leurs cheveux ne reste à l'air ; elles doivent même à cette occasion écarter l'un de l'autre chaque doigt et aussi tous les membres, bras et jambes, de façon que l'eau en effet entre partout et puisse purifier complètement leur corps. Cette pratique comporte souvent de grands dangers, spécialement en hiver, là où l'on ne dispose pas de sources chaudes ; d'autre part, il est interdit de verser de l'eau chaude pour atténuer la température de la baignade. Ces pratiques ont été amplement décrites, ainsi que d'autres coutumes des femmes juives, dans un petit livre allemand-hébreu intitulé *Livret des femmes*.

A propos de l'éducation des enfants

Ils tiennent leurs enfants de façon très stricte dès le plus jeune âge et ils les accoutument tout de suite aux commandements de leur Loi : ces enfants doivent se déshabiller dans leur lit ; d'autre part, il leur est interdit à tout jamais, au temple, de se promener nu-tête. Et pourquoi donc ? Eh bien, parce qu'au-dessus d'eux plane la Majesté de Dieu, devant Lequel ils n'ont pas le droit de se dénuder. Ils s'imaginent que pour un enfant, marcher tête nue, c'est très mauvais signe. Et puis, spécialement depuis la septième jusqu'à la treizième année, et pendant tout le reste de leur vie, il leur est énergiquement défendu de sortir sans se couvrir la tête. On les habitue aussi depuis l'enfance à porter une ceinture autour du corps, de façon à bien séparer le coeur des parties honteuses, et tout cela pour qu'au moment de la prière des pensées qui seraient paillardes ne s'en aillent pas remonter jusque dans leur coeur. Ce n'est qu'à partir de l'âge de treize ans que les enfants sont tenus de respecter les commandements. Quant aux péchés qu'ils commettent auparavant, les fautes sont attribuées à la responsabilité du père, et il est puni à la place de sa progéniture. A l'âge de quinze ans, ils doivent apprendre à comprendre les disputations qui laissent des doutes. À dix-huit ans les garçons se marient, et parfois plus tôt. Pour les filles, le mariage, c'est quand elles ont douze ans et un jour. À vingt ans, ils ont le droit d'agir sans tutelle. Ils doivent dire leur prière au moment du lever du soleil et pas plus tard. Voilà pourquoi leurs parents les réveillent de bonne heure.

Comment les Juifs se lèvent le matin

De très bonne heure ils se mettent à la prière. Car, au début de la nuit, D.ieu fait fermer toutes les portes du ciel, et les anges qui sont en séance non loin de là expédient les mauvais esprits dans le monde sauvage. Mais après minuit des hurlements s'élèvent dans le ciel : «Attention ! On va ouvrir les portes célestes vers l'orient.» Et donc sur terre les coqs entendent ces cris, et du coup ils poussent leurs cocoricos pour dire que les gens doivent se réveiller. Car c'est à ce moment que les mauvais esprits perdent leur force. Les Juifs peuvent donc lancer leur parole matinale : «Loué sois-tu, Dieu, d'avoir ainsi doté de raison les coqs.»

Le Juif n'a pas le droit de se dresser nu dans son lit, ni d'y enfiler sa chemise étant assis; il doit faire cela couché, avec les bras et la tête bien fourrés sous les couvertures, de manière que les murs de la maison ne contemplent pas la honte de son corps nu.

On ne leur permet pas de se laver avec la main droite, parce qu'elle les aide à déchiffrer l'Ecriture sainte. Ils n'ont pas non plus le droit, en matinée, de se toucher avec des mains non lavées, et cela à cause des mauvais esprits qui prennent leur repos sur ces mains. Ils doivent aussi se laver la bouche et le visage, pour la bonne raison que l'un et l'autre sont faits à l'image de D.ieu ; ils n'ont pas le droit de prononcer le nom de D.ieu avec une bouche qui n'est pas nettoyée. L'eau ainsi usagée, ils doivent ensuite la recueillir dans un petit baquet qu'on peut tenir dans les mains; il faut surtout ne pas la jeter en un lieu de passage, là où les gens ont l'habitude d'aller et venir, car il se trouverait toujours des personnes qui pourraient utiliser ce liquide afin de procéder à des sortilèges.

Que font les juifs pieux après la prière du matin

Dès que rentrés chez eux, ils enlèvent leur ruban de prière et leur mantelet de remémoration. D'abord ils prennent le petit déjeuner du matin, avant d'aller vaquer à leurs affaires. Ils considèrent en effet que la bile peut être affectée par soixante-trois maladies, qui toutes peuvent disparaître par la simple ingestion d'un petit morceau de pain et d'une gorgée de vin. Entre-temps, les femmes pieuses préparent normalement le casse-croûte afin que les hommes puissent le consommer au moment convenable, à onze heures, lors du repas de midi. Sinon, ils attraperaient facilement des maladies. Pour ce déjeuner du milieu du jour, ils sont fermement priés d'avoir le ventre vide et les mains lavées. Après manger également ils se nettoient les mains et les essuient pour les sécher; ils tiennent énormément à ces pratiques. Ils ont encore beaucoup de coutumes bizarres durant les repas, en ce qui concerne les remerciements [les grâces], le pain, le sel et le vin; ils doivent se comporter correctement, comme s'ils étaient assis en présence du Seigneur; ils évitent de jeter des arêtes de poisson et des os à côté d'eux ou derrière leur place à table, afin de ne point atteindre les créatures invisibles. Après manger, ils laissent un morceau de pain sur la table, pour que la faveur divine y demeure.

En soirée, ils font dans leur synagogue la prière du soir et de la nuit. Quand il y a deux factions adverses qui se disputent, l'une d'entre elles va droit au livre des prières et des cantiques, le ferme, frappe dessus avec la main, et dit: «Je le ferme ! » Dès lors, ils n'ont plus le droit de prier jusqu'au rétablissement de la paix. Ils rentrent donc chez eux, à maintes reprises, sans avoir dit leurs prières; et pour peu que l'une des factions s'obstine récalcitrante, cette «grève des prières» persiste souvent pendant plusieurs jours. Au lit, une fois couchés, ils prient et ils prient encore jusqu'à ce qu'à force ils s'endorment. Au préalable, ils se sont déshabillés de la même façon qu'ils s'étaient habillés le matin, mais en sens inverse.

Sur la fête de la nouvelle lune

Ils fêtent aussi la nouvelle lune, car ils pensent que la lune et le soleil avaient le même éclat lors des premiers temps de la création. Mais la lune avait ronchonné contre Dieu et elle avait voulu régner seule au ciel. Dieu l'a donc rapetissée; et il a aussi décrété que, dorénavant, elle emprunterait son éclat au soleil. Du coup la lune a fait entendre ses plaintes, et Dieu, touché par ces lamentations, aurait eu regret d'avoir agi de la sorte et il aurait ordonné, de ce fait, qu'à chaque lune nouvelle on fasse un sacrifice à l'astre des nuits.

A propos du premier jour de la nouvelle année, voici leur croyance : chez eux, il intervient au cours du premier mois d'automne, et très précisément lors de la première lune nouvelle de ce mois. Cette journée coïnciderait avec la création d'Adam; à cette occasion, Dieu, en compagnie de ses anges, fait passer en jugement les péchés des Juifs. C'est pourquoi ils célèbrent, ce jour-là, une fête tout à fait imposante.

Ils ont aussi une fête de l'expiation-réconciliation, pendant laquelle ils châtient leur corps, tout en s'abstenant simultanément d'une quintuple série de voluptés

1° ils jeûnent (et cependant, par exception, ils peuvent donner à manger aux malades, sur ordonnance médicale) ;

2° ils ne portent pas de souliers ;

3° ils ne s'enduisent pas de parfums d'agréable odeur ;

4° ils ne se baignent ni ne se lavent ;

5° ils s'abstiennent de leurs femmes.

Les Juifs et le jeûne

Ils ont de nombreux jours de jeûne (et pourtant la loi de Moïse ne prescrit qu'une seule journée de privation alimentaire dans ce genre, le 10 septembre, à l'occasion de la fête d'expiation). Par exemple, ils ne mangent que des lentilles, en signe de tristesse, à la date du huitième jour du mois des foins, au neuvième jour duquel le feu fut mis au Temple, entièrement détruit par cet incendie. Ils tiennent donc ce mois pour marqué par le malheur. Des haricots, des pois et autres légumineuses du même type, ils n'en mangent pas, car leurs graines ont sur le dessus un trait noir qui

ressemble à une bouche. Mais les lentilles et aussi les oeufs n'ont pas de trait noir de ce genre. Autant dire que ces aliments-là n'ont pas de bouche : ils ressemblent par conséquent à un homme triste, qui garde le silence, comme s'il n'avait pas de bouche.

Leur cuisine et leur nourriture

Les Juifs ont deux catégories de vaisselle, l'une pour la viande, l'autre pour les produits laitiers. Ils ont toujours sur eux deux couteaux, l'un destiné à couper la viande, l'autre pour le fromage et le poisson.

Ils ne placent pas côte à côte le lait et la viande sur le foyer de cuisine, ni ne les servent sur table l'un près de l'autre. Ayant mangé de la viande, ils sont fermement priés d'attendre une heure entière avant de se mettre à ingérer quelque produit laitier.

Chair et poisson, ils ne les disposent pas non plus ensemble, ni ne les mangent l'un en même temps que l'autre, par crainte de la lèpre. Quant aux bouchers des Juifs, ils doivent être bien entraînés ; il est nécessaire qu'ils soient diplômés par les rabbins, autrement ils n'auraient pas le droit de pratiquer leur profession. Il convient en effet qu'ils étudient à fond les réglementations écrites, aussi nombreuses que bizarres, qui concernent le métier de boucherie. Ils ne mangent aucune viande saignante, ni non plus les quartiers de derrière des animaux abattus, car l'ange du Seigneur a comprimé l'articulation de Jacob [et déboîté la courbe de son fémur, près des parties viriles], d'après Genèse, 32. En général, ils vendent les viandes de derrière aux chrétiens, après les avoir souillées au préalable; ils laissent aussi leurs enfants pisser dessus, et ils y jettent également un sort pour que les chrétiens avalent la mort bubonique à l'aine. Tous ceux des Juifs qui se sont convertis à la foi chrétienne ont attesté ces faits par écrit, à l'unanimité.

Sur le mariage des Juifs

Pendant tout le temps où j'ai été en Avignon, j'ai eu l'occasion d'assister à un mariage juif qui s'est tenu dans cette ville, et j'ai même été présent aux danses qui accompagnaient ces festivités. Disons qu'il y avait à peu près une demi-douzaine de Juifs qui se tenaient debout dans un coin de la salle, et qui chantaient à voix très forte, en psalmodiant ainsi toute espèce de danses, gaillardes et branles. L'usage d'instruments à cordes était exclu. Venons-en maintenant au mariage en tant que tel : des deux côtés, homme et femme, on s'est engagé à la conclusion d'un pacte conjugal. A partir de là, les Juifs, jeunes et vieux, sont convoqués ensemble dans une salle. Les jeunes en particulier ont, pour chacun d'entre eux, un pot ou une cruche neuve en main. L'un de ces garçons donne lecture de la lettre de mariage et il indique en outre le genre de cadeau dont il doit gratifier le nouveau couple, au titre de don du matin de la nuit de noces. Il signale de surcroît la date à laquelle doivent prendre place les noces. On souhaite ensuite beaucoup de bonheur aux futurs époux. Dès lors ils jettent leurs pots par terre, car à les en croire ce jet

signifiera bonheur et profusion de richesse. A la sortie, on donne du vin doux et des sucreries à ces jeunes. Au cours de la journée qui précède celle des noces, la mariée doit prendre un bain froid et elle est tenue de se tremper entièrement dans l'eau. Les femmes doivent accompagner cet épisode balnéaire avec des clochettes, pour que tout le monde entende. Les futurs époux s'envoient l'un à l'autre des ceintures : le garçon fait don, en l'occurrence, d'une ceinture à boucles dorées; en revanche, celle que la jeune fille offre à son fiancé a des boucles d'argent.

Enfin, quand arrive le jour de la bénédiction du mariage, on fait la toilette de la fiancée en lui donnant superbe allure; on peigne joliment ses cheveux, on les sépare en y dessinant une raie, on lui met un bonnet ornemental de belle apparence; on lui pose un voile devant les yeux pour qu'elle ne puisse pas regarder son futur époux. Tout en préparant ainsi la jeune personne, les femmes chantent toute sorte de chansons de noce, pour la distraire et lui faire plaisir.

Ensuite on la bénit dans la rue devant l'église (le temple), en plein air, comme j'ai pu le constater.

L'époux marche en tête du cortège nuptial et il est flanqué par un groupe d'hommes. Puis vient la mariée, en compagnie des femmes. Ainsi conduite, cette mariée fait à trois reprises le tour du marié. Puis celui-ci à son tour la prend en charge et fait un tour avec elle, cependant que le peuple jette sur eux des grains de blé afin que ce couple croisse et se multiplie en progéniture, et pour qu'il devienne riche. La fiancée se place à la droite de son futur mari, le visage tourné vers le sud; et leur lit sera également orienté de même manière, afin qu'ils engendrent des fils. Le rabbin, qui les unit, pose sur la tête de l'époux l'extrémité d'un tissu velu que le marié porte autour du cou et sur la tête. Le même rabbin prend ensuite un verre de vin et, après une petite prière de louange au Très-Haut, il présente ce verre au jeune homme et à la jeune fille pour que de ce breuvage ils boivent chacun quelque peu. Cependant, la mère de la mariée s'est placée debout derrière sa fille; et elle lui essuie la bouche avec un mouchoir. Mais la maman, ce jour-là, s'est trop dépêchée; du coup la fille, trop hâtive à son tour, s'est inondée elle-même avec le vin. Or cette mariée, pour la circonstance, était en tenue de satin blanc. Elle fut grondée violemment par sa mère, devant tout le monde. En fait, c'était la mère qui était coupable, car la jeune fille, étant vierge, n'avait pas le droit de lever les yeux sur quiconque. D'après ce qu'on m'a dit aussi, c'était la première fois qu'elle allait au temple. Le fait est que les vierges n'ont pas permission, avant mariage, de pénétrer dans le temple. Ce faisant on veut empêcher ainsi un scandale d'amour et que les fidèles ne soient détournés de la prière. Lors de la bénédiction nuptiale, quand la mariée est vierge, on la fait boire dans un flacon étroit; mais s'il s'agit d'une veuve, on lui présente un large verre. Ensuite, le rabbin prend des mains du marié une bague en or sans pierre précieuse; il la montre aux gens de l'assistance pour qu'ils vérifient la valeur de ce bijou, puis il la passe au second doigt de la mariée [l'annulaire]. Ensuite, il lit à haute voix le texte du contrat de mariage. Dès lors, le rabbin donne à boire aux époux dans un autre verre, différent du précédent; et puis il loue Dieu de ce que, après s'être promis l'un à l'autre, ils se sont maintenant reçus

mutuellement comme mari et femme. Quant au premier verre, celui dont il fut question tout à l'heure, le marié le jette à terre en souvenir de la destruction du Temple.

Après la bénédiction, les gens se mettent à table; le marié doit chanter une longue prière, puis les convives s'écrient «Préparez les poules! » On présente à la mariée une poule ainsi qu'un oeuf, et voilà les invités qui déchirent la poule, avec de grands rires. Manière de signifier que la jeune femme doit accoucher facilement, avec joie, sans douleur, comme une poule qui se met à caqueter quand elle pond son oeuf. Après ces joyeusetés divertissantes, le festin des noces est servi, on danse, on chante — tout cela est d'une grande gaieté. Les festivités nuptiales tirant à leur fin, ils dansent un branle, l'époux s'empare d'un homme après l'autre, l'épouse en fait autant avec les femmes, et ils se tiennent tous les uns les autres. Ou encore un homme de rang distingué s'empare du mari, et, de même, une femme de rang distingué se met avec l'épouse, puis ils dansent comme je viens de l'expliquer. La noce dure huit jours, en général.

**

*

Nous avons donc écourté la description de la circoncision, vue par un témoin qui de surcroît était médecin. Elle occupe polusieurs pages, elle est rigoureusement exacte. « Après tout, écrivait Salomon Kahn dans la REVUE DES ETUDES JUIVES, Platter ne nous apprendra rien de nouveau ».

On peut en dire autant de toutes les coutumes et croyances citées par Thomas, sous la réserve de la véracité des renseignements scatologiques au sujet des portions de viande non casher que l'on revend aux chrétiens, informations qui ont un parfum de galéjade. Nous avons eu recours à un spécialiste, qui nous affirme que tout le reste est exact, observation valable pour la totalité du texte que nos lecteurs trouveraient dans le tome II, et non pas seulement pour les extraits publiés. Thomas était donc bien informé; il semble que, comme son père, il avait une bonne connaissance de l'hébreu, puisque il critique la version comtadine des prières, mêlant l'hébreu au provençal.

D'ordinaire les citations et les relations qui parlent de nos communautés, remontent au XVIII^{ème} siècle. Il est d'autant plus émouvant de disposer d'un témoignage de la fin du XVI^{ème} siècle.

Pour les Juifs du Pape de nos jours, c'est toute la petite troupe de nos ancêtres qui apparait à nos yeux.

Nous voilà témoins à notre tour.

Georges JESSULA